



Plan de gestion de l'amiante : rapport de progression novembre 2016

Afin de répondre aux exigences législatives provinciales dans un délai raisonnable, le CSF a décidé à l'hiver 2016 de réviser ses approches en matière de gestion de l'amiante. Les écarts notés entre la législation et les anciennes pratiques du CSF en matière de gestion de l'amiante étaient principalement : ¹

1. Le maintien d'un inventaire à jour de tous les matériaux contenant de l'amiante dans les milieux de travail construits avant 1990, ainsi que de leur condition.
2. L'identification claire de tous les matériaux contenant de l'amiante en milieu de travail à l'aide d'étiquettes spécifiques au type d'amiante retrouvé dans l'établissement.
3. Des procédures de gestion, incluant les procédures à suivre en cas d'incident impliquant des produits contenant de l'amiante, spécifiques à chacun des sites en contenant.
4. La formation pour les employés des écoles présentant des matériaux contenant de l'amiante sur les principaux risques liés à l'amiante, sur les procédures à suivre en cas d'incident impliquant des matériaux contenant de l'amiante ainsi que sur le système d'identification des matériaux contenant de l'amiante.
5. Un système de gestion et d'entreposage des documents relatifs aux suivis et au plan de gestion de l'amiante, incluant les formulaires de révision de la sécurité des projets.
6. Le retrait ou l'encapsulation de tout matériel contenant de l'amiante devenue friable.

La première section de ce rapport de progression a pour objectif de faire le point sur les actions qui étaient prévues pour l'année scolaire 2015-2016, celles qui ont été réalisées jusqu'à maintenant et quand ces dernières ont été complétées. La deuxième section présente plutôt les actions qui seront prises pendant l'année scolaire en cours, et finalement, la dernière présentera les objectifs pour la dernière année d'implantation soit l'année 2017-2018.

¹ Pour plus d'information sur la législation et le détail du plan de gestion de l'amiante, veuillez-vous référer au plan de gestion de l'amiante du CSF

Bilan année 1 : année scolaire 2015/2016

La première année d'implantation du nouveau plan de gestion de l'amiante visait cinq écoles déterminées comme étant prioritaires. L'ensemble des objectifs ont été complété à l'exception de la formation à l'école Anne-Hébert qui est prévue pour le 13 décembre prochain et pour l'école Côte du soleil en raison des travaux d'amélioration sismique. L'inventaire ainsi que le système de signalisation et la formation pourront être complétés à la fin des travaux alors que le retrait et la modification de l'inventaire des matériaux contenant de l'amiante seront terminés.

École	Inventaire complété	Signalisation (étiquettes)	Formation du personnel	Type d'école	Statut
École Rose-des-vents	Mai 2016	Septembre 2016	Juin 2016	P	complété
École Franco-Nord	14-15 juin 2016	Octobre 2016	Octobre 2016	P	complété
École Anne-Hébert	14-15 mai 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	P	Formation à compléter prévue pour le 13 décembre 2016
École L'Anse-au-sable	19-20 mai 2016 Aucun matériau contenant de l'amiante découvert	S/O	S/O	P	complété
École Côte-du-soleil	À venir à la fin des travaux	À venir	À venir	P	À venir

Actions prévues pour l'année scolaire 2016/2017

École	Date sélectionnée pour inventaire	Échéancier pour signalisation (étiquettes)	Échéancier pour formation	Type d'école	Statut
École des Pionniers-de-Maillardville	S/O	S/O	S/O	P	À venir
École des Voyageurs	2 décembre 2016	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

100 – 13511 Commerce Parkway, Richmond, (C.-B.) V6V 2J8 | T. 1-604-214-2600 | 1-888-715-2200 | F. 604-214-9881 | info@csf.bc.ca | www.csf.bc.ca

École La Vérendrye	11 janvier 2017	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir
École du Bois-Joli	20 décembre 2016	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir
École des Deux-rives	1 ^{er} décembre 2016	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir
École Océane	15 -16 novembre 2016	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir
École des Sept-sommets	2 janvier 2017	Mai 2017	Juin 2017	P	À venir

Objectifs pour année 2017/2018

École	Échéancier pour inventaire	Échéancier pour signalement et formation	Type d'école
École Collines-d'or			L
École des Navigateurs			L
École des Sentiers-alpins			L
École Jack-Cook			L
École des Grands-cèdres			L
École du Pacifique			L
École Entre-lacs			L
École Les Aiglons			L
École Lampson			L
École Sundance			L

Écoles louées ayant peut-être déjà un plan (vérifier auprès du SD)

École	Inventaire disponible	Inventaire non disponible	Suivi (date et actions)
École Lampson	Oui, mais doit être mis à jour		À déterminer
École Sundance	Oui, mais doit être mis à jour		À déterminer
École des Sept-sommets			
École des Navigateurs			